

Prestations indépendantes du barème des honoraires des vétérinaires

Sont pris en charge :

- ✓ les prestations vétérinaires,
- ✓ les médicaments,
- ✓ le suivi médical en clinique,

indépendamment du barème des honoraires des vétérinaires et jusqu'à la limite d'indemnisation prévue au contrat

Premium : jusqu'à 3 000 €	Base : jusqu'à 1 500 €
pour les opérations :	
✓ des coliques digestives	
✓ impliquant l'ouverture de la cage thoracique ou de la cavité abdominale	
✓ de fractures.	

Premium : jusqu'à 1 000 €	Base : jusqu'à 500 €
pour les opérations :	
✓ d'ablation de tumeurs	
✓ d'ablation d'organes ou de parties d'organes	
✓ aux dents ou à la mâchoire	
✓ de blessures et déchirures aiguës des tendons, des ligaments ou des muscles suite à des accidents	
✓ dans le cadre des soins obstétriques	
✓ liées au traitement de blessures ou d'affections	
✓ aiguës et mortelles	

Mieux vaut prévenir que guérir !
N'hésitez donc pas à demander une offre personnalisée.



www.lalux.lu

Assurance pour chevaux

Contactez-nous en cas de questions.

LA LUXEMBOURGEOISE
Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 4761-1
Fax: 4761-300
groupeLL@lalux.lu

BUREAU RÉGIONAL
5, avenue Salentiny
L-9080 Ettelbrück
Tél.: 4761-1
Fax: 81 85 18

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE
Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 4761-1
Fax: 4761-545
groupeLL@lalux.lu

LALUX est une marque du Groupe LA LUXEMBOURGEOISE.

lalux
meng Versicherung

lalux
ASSURANCES



49/2380 - 10/2011

Assurance pour chevaux

Votre cheval en
de bonnes mains

Dans le souci de vous offrir un service complet, LALUX assurances s'est associée à la compagnie d'assurances R+V, *Vereinigte Tierversicherung (VTV)*, pour vous proposer en exclusivité sur le marché luxembourgeois, une assurance équestre complète.

Spécialisée dans la protection des animaux domestiques, la VTV compte plus de 130 années d'expérience dans le milieu équin.



Assurance pour chevaux

Votre cheval, c'est votre passion.

Élever et travailler avec des chevaux présente de nombreux risques et dangers. L'assurance pour chevaux est une formule flexible qui vous offre un maximum de sécurité.

L'assurance

«Responsabilité Civile»

Un accident peut rapidement avoir des conséquences financières très lourdes pour le propriétaire responsable de son animal. L'assurance responsabilité civile couvre tous les dommages corporels et matériels que votre cheval cause à autrui. De plus, elle protège non seulement le propriétaire, mais aussi les détenteurs, les cavaliers et les gardiens de chevaux.



L'assurance «Accidents»

Nul n'est à l'abri d'un accident. Les cavaliers et propriétaires de chevaux le savent. Une invalidité permanente, une longue incapacité de travail, un séjour à l'hôpital ou un simple traitement médical occasionnent des charges supplémentaires auxquelles il faut faire face. Une assurance accidents est indispensable si vous vous adonnez à votre passion.

L'assurance «Frais Opératoires»

Si pendant la durée du contrat, l'état de santé de votre cheval se dégrade à tel point qu'il doit subir une intervention chirurgicale sous anesthésie générale (opération), l'assurance prend en charge une grande partie des prestations hospitalières, tout en vous laissant le libre choix de la clinique vétérinaire.

L'assurance «Vie Animaux»

Cette garantie vous permet d'assurer votre cheval qui représente une valeur considérable. Par ailleurs, vous pouvez souscrire une couverture qui prend en charge les éventuels frais chirurgicaux liés à une opération provenant de coliques.

Vous pouvez choisir entre deux options :

a) assurance tous risques

La perte causée par la mort de votre cheval suite à une maladie, un accident ou un abattage humanitaire est prise en charge dans la limite des garanties accordées. Les risques liés au vol et à un incendie sont couverts. De plus, l'incapacité de monter, d'atteler et d'élever votre cheval suite à une maladie ou un accident peut également être assurée.

b) assurance accident pour chevaux

Vous pouvez opter pour une simple assurance accident. Elle couvre la mort et l'abattage humanitaire suite à un accident. En outre, les risques liés au transport, au vol et à l'incendie sont également couverts.

